2026 - 2027

PROJET PÉDAGOGIQUE



APS
FEGREAC

LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLI

SPL La Roche
17 rue Champ Chaumont, 44 630 Plessé
02 52 78 00 10

I. MODALITÉS D'ORGANISATION

A. Lieux et adresses

ENVIRONNEMENT



10 rue du stade
44460 FÉGRÉAC

STRUCTURE



17 rue Champ
Chaumont

Une SPL est une société de type société anonyme, mais dont le capital est détenu à 100% par des collectivités territoriales ou groupements de collectivités. Les SPL sont des sociétés régies pour l'essentiel, par le droit privé. Leurs salarié.es et leur comptabilité relèvent du droit privé. Elles ont un capital exclusivement public, détenu par au moins deux collectivités locales ou leurs groupements et se voient attribuer leurs missions sans mise en concurrence. Les SPL ne peuvent intervenir que pour leurs actionnaires publics et sur leurs seuls territoires. Elles complètent la gamme des Entreprises Publiques Locales (EPL) et permettent aux collectivités locales de disposer d'un nouveau mode d'intervention capable de moderniser la gestion des services publics locaux.

Suite à une demande de l'État (cf. arrêté préfectoral du 16 Juin 2016), le syndicat intercommunal à vocation unique a été dissous le 31 Décembre 2016. Le SIVU Enfance Jeunesse laisse donc sa place à la Société Publique Locale La Roche depuis le 1er Janvier 2017. Les communes d'Avessac, Fégréac, Massérac, Plessé et Saint-Nicolas de Redon ont confié leurs compétences enfance et jeunesse pour les 3-17 ans à La Roche par deux délégations de Service Public : DSP Accueil des jeunes pendant les périodes scolaires et DSP Enfance et Jeunesse (période de vacances scolaires). Chaque commune est représentée par des administrateurs, qui sont obligatoirement consultés ou informés pour toute décision de développement, d'engagement et de financement des opérations confiées.

La Roche a pour fonction l'administration des accueils, la coordination des acteurs et des missions et l'exploitation administrative, technique et financière.

LA ROCHE EN QUELQUES CHIFFRES

05
COMMUNES LIMITROPHES
bénéficient de nos services

08
SITES D'ACCUEIL
dont 2 accueils de loisirs
et 1 service jeunesse

34
SALARIÉ.ES
travaillent pour La Roche

B. Modalités d'accès à l'Accueil de loisirs

Toute fréquentation des accueils périscolaires implique la constitution préalable d'un DOSSIER D'INSCRIPTION. Le Dossier d'inscription donne ensuite accès au portail famille avec un espace dédié et sécurisé afin de procéder aux réservations.
https://audomainedelaroche.portail-familles.app/

Possibilité de joindre directement nos services par téléphone **02 52 78 00 10** ou par mail à **reservation@audomainedelaroche.fr**

Les enfants scolarisés aux écoles de Fégréac sont pris en charge aux heures qui précèdent et suivent la classe. Les familles bénéficient d'une tarification selon leur Quotient Familial par tranche de 30min. Ces tarifs sont votés chaque année par les actionnaires.

Les enfants sont pointés à leur arrivée le matin et le soir en partant sur notre logiciel de pointage, cela déclenche automatiquement la facturation en conséquence. **Les inscriptions sont ouvertes et accessibles via le portail famille depuis le 17 août pour l'année scolaire 2026/27.**

ATTENTION : le nombre de places en accueil collectif de mineurs est fixé en fonction du nombre d'encadrants afin de garantir la sécurité et la qualité de nos accueils : les places pourront donc être limitées. Toutes ces prestations doivent au préalable être réservées. **Sans inscription ou demande écrite par mail de la famille avec un retour de confirmation de notre part, La Roche refusera la prise en charge de l'enfant**, pour des raisons de sécurité et de cadre réglementaire auquel nous sommes soumis.

• Accueil périscolaire

	QF1 < 380	QF2 381 à 500	QF3 501 à 680	QF4 681 à 760	QF5 761 à 900	QF6 901 à 950	QF7 951 à 1500	QF8 1501 à 2000	QF9 2001 à 2500	QF10 > 2501	HORS SPL
PÉRISCOLAIRE (par tranche de 30 minutes)	0, 79 €	0, 90 €	1, 02 €	1, 13 €	1, 25 €	1, 36 €	1, 46 €	1, 57 €	1, 70 €	1, 81 €	1, 91 €

HORAIRES

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI

APS Fégréac Pour les enfants de l'école La Madeleine et de l'école St Charles de Fégréac	**7 h 10 - 8 h 40**	**16 h 10 - 18 h 45**

C. Communication

La communication entre tous les acteurs est très importante pour le bon déroulement des activités.

Des photos seront diffusées **sur nos réseaux** afin de faire découvrir en image les activités menées sur l'accueil de loisirs. Avec vérification au **préalable du droit à l'image**. Un temps convivial avec les familles sera organisé une fois par mois au sein de l'accueil.
Un **affichage à l'entrée de l'accueil** informe les parents, du menu du goûter du jour ou de la semaine entière, **des objectifs pédagogiques** des activités proposées ainsi que des informations importantes relatives au bon fonctionnement de l'accueil. Des **enquêtes de satisfaction** vont être réalisées auprès des familles et des enfants à deux reprises dans l'année, afin de tenir compte des avis des enfants et familles dans la construction des programmes comme dans l'amélioration qualitative. Des **temps conviviaux** seront proposés dans l'année en invitant les familles à s'arrêter un moment au sein de l'accueil avec les animateurs et leurs enfants afin de découvrir ou redécouvrir ensembles les activités réalisées et les projets menés.

- Exposition de photos lors du café des parents.
- Mise en avant des temps fort : café de parent, porte ouverte, intervenant...
- Temps d'échanges fréquents avec les familles
- Mise en valeur des informations (mur d'affichage)
- Les réseaux sociaux et le site internet de la SPL

Le Comité Usagers :

Les représentants des familles sont des interlocuteurs privilégiés entre les familles et l'équipe d'encadrement. Ils contribuent à :
représenter les familles auprès des responsables et de la direction
relayer les besoins, les idées et les remarques des familles, proposer des pistes d'amélioration pour le fonctionnement, le dialogue et la communication, participer à des temps d'échange réguliers avec les équipes.

Nouveauté cette année !
Le Comité d'Usagers pourra s'exprimer sur les différents temps d'accueil : Périscolaire , Accueil du mercredi, Accueil de loisirs.

Scannez ce code QR pour accéder à nos réseaux sociaux, notre site et au portail famille.

D. L'équipe d'encadrement

référente du site



Séverine MAHÉ
(BAFA)



Timothée SIMON
(BAFA)



Amandine COUY
(CAP Petite Enfance)

Les rôles et fonctions de chacun

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'animation. Des réunions permettent d'adapter les activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide. La référente et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil tout en ayant un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, sa tenue et son attitude.

Les missions du référent.e

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants accueillis.
- Organiser le bon fonctionnement de l'accueil (accueil des familles, gestion du matériel, gestion des listes avec informations importantes concernant les enfants (PAI, droit à l'image...) relais de terrain avec la hiérarchie.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations avec les familles.
- Élaborer, en concertation avec l'équipe d'animation le projet pédagogique.
- Coordonner l'équipe d'animation.

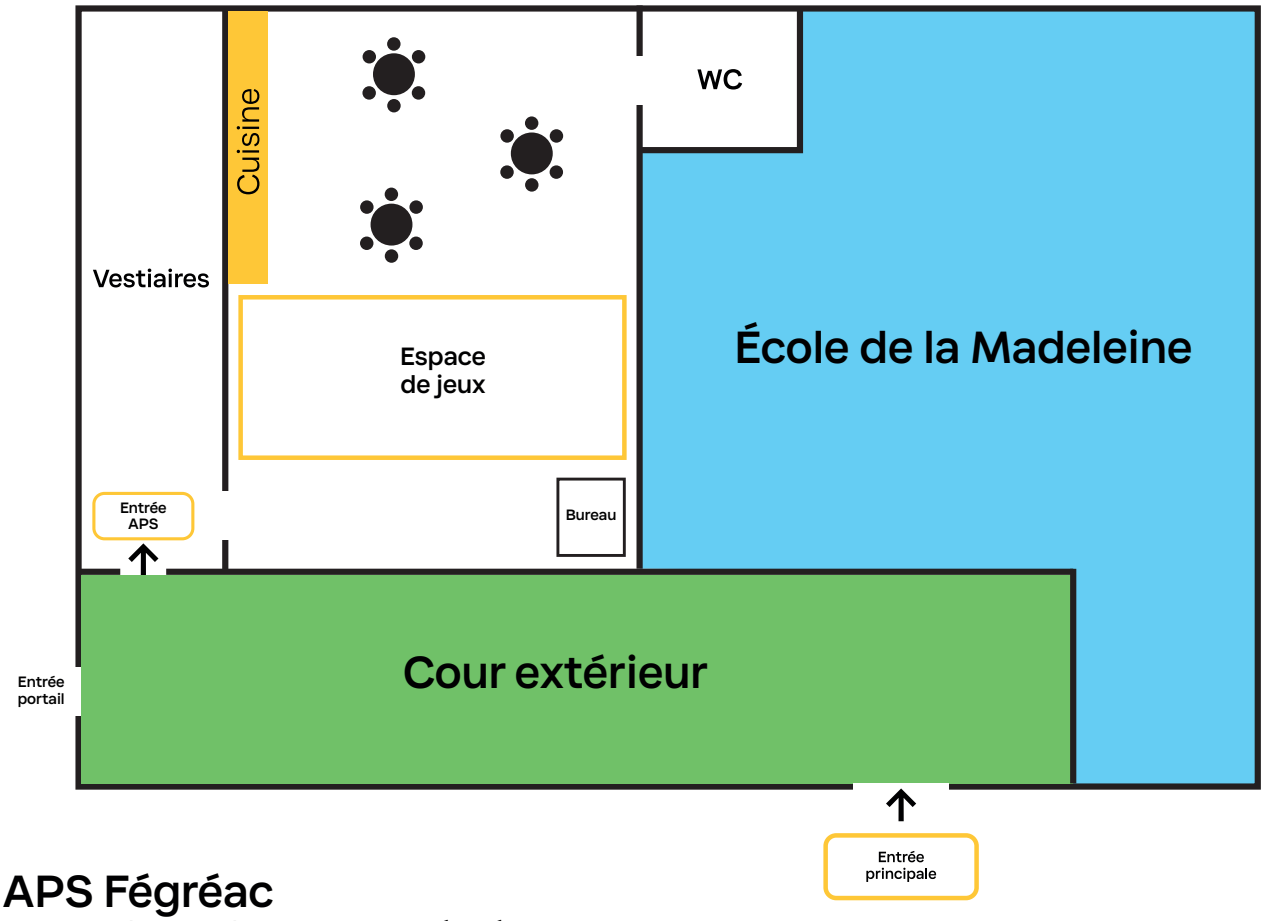
Les missions des animateurs

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants qui lui sont confiés.
- Participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du territoire.
- Construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants.
- Encadrer la vie quotidienne et les activités.
- Proposer et organiser les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.

E. Les locaux d'accueil et leur affectation

Les locaux sont mis à disposition par la commune de Fégréac comme souligné dans la DSP Patrimoine.

Plan de l'accueil de Fégréac



APS Fégréac
10 rue du stade, 44 460, Fégréac

PROJET DE FONCTIONNEMENT

A. Vie quotidienne

Les enfants pourront fréquenter l'accueil périscolaire sur réservation au préalable via le portail famille, par téléphone ou par mail. Pour ce faire un dossier d'inscription à jour auprès de nos services est obligatoire. Notre principale mission est de proposer aux familles un mode de garde sécurisant et accueillant où la prise en charge de l'enfant est quotidiennement réfléchie afin de garantir aux familles un accueil de qualité. Il s'agit d'un lieu de vie et d'enrichissement où le respect du rythme de vie de l'enfant est prioritaire. C'est un lieu de découverte, de détente et de loisirs pour l'enfant et il se doit également d'être un lieu de confiance pour les parents. Le personnel formé accompagne les enfants au quotidien et s'assure de toujours donner du sens à l'action menée.

PÉRICENTRE MATIN
La prise en charge de l'enfant à ce moment de la journée se situe à une période charnière, au rythme souvent bousculé, comprise entre le lever et le temps de classe. Une atmosphère calme, réconfortante est privilégiée. Chaque enfant doit pouvoir choisir en souplesse son activité et pouvoir s'isoler s'il le souhaite. Ils sont accueillis puis dirigés vers les différents espaces d'activités (jeux de société, jeux de construction, espace d'imitation, dessin, ateliers animés, etc).

PÉRICENTRE SOIR
Après une journée d'école les enfants sont moins enclins à se concentrer. Les animateurs de l'accueil rechercheront un équilibre entre la gestion collective du groupe et les besoins plus individuels des enfants. La détente et le bien être seront privilégiés.
Des ateliers animés sont proposés mais jamais imposés.

B. Règles de vie

POUR LES ENFANTS :
Les sanctions discriminantes, humiliantes et collectives sont proscrites. En cas de faute de l'enfant, le dialogue, la réparation des dommages matériels, les excuses et la punition constructive seront mis en avant. L'animateur pourra alors se référer à la charte de vie réalisée chaque début de semaine en collaboration avec les enfants en donnant des explications cohérentes.

POUR LES ADULTES :
Application du règlement intérieur. Rappel : il est possible de diffuser des images de la vie de l'ACM sur les réseaux sociaux (comme Facebook ou Instagram) en accord avec la référente et après vérification obligatoire du droit à l'image. Les animateurs sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants pour le bon déroulement des activités (cadres photos, expo...). Le rôle de l'animateur n'est pas de prendre en photo chaque enfant mais bien le groupe au moment de l'animation.

DÉMARCHE ÉDUCATIVE

A. Rappel des principaux axes du Projet Éducatif de Territoire

Depuis 2009, un projet Éducatif Local a été entrepris conjointement avec l'ensemble des acteurs du territoire. C'est en 2014 que le PEDT est venu compléter cette dynamique. Le PEDT s'inscrit aujourd'hui dans la volonté de mettre en œuvre une action éducative cohérente et concertée avec toute la communauté éducative. Les élus sont initiateurs, porteurs et coordonnateurs de ce projet, aidés et accompagnés par la direction des services et tous les agents de La Roche. Aujourd'hui l'objectif de notre PEDT est de poursuivre l'engagement avec l'ensemble des partenaires pédagogiques locaux et institutionnels sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Les orientations prioritaires du PEDT se déclinent à travers les points suivants :

CRÉER OU RENFORCER LE LIEN AVEC LES ACTEURS ÉDUCATIFS ET LES PARTENAIRES

- Créer les dynamiques d'échanges et les partenariats
- Faciliter les interventions des acteurs éducatifs sur les pratiques culturelles, sportives, éducatives
- Développer des activités en lien avec les projets d'écoles

AMÉLIORER LA COMMUNICATION À DESTINATION DES FAMILLES ET ACTEURS DU TERRITOIRE

- Réalisation de lettre d'information
- Utilisation des outils numériques d'information et de communication
- Faire participer les enfants à la communication des activités réalisées
- Échanges avec les comités d'usagers

FAVORISER LA CITOYENNETÉ ET L'ENGAGEMENT LOCAL

- Favoriser la participation des enfants et jeunes dans les événements locaux (fête des aîné.es...)
- Création de junior associations... afin de favoriser l'engagement
- Mettre en œuvre des formations citoyennes (premiers secours...) à destination des enfants et sensibiliser à la solidarité

II. PROJET PÉDAGOGIQUE

Durant l'année scolaire 2026 - 2027, les animateurs vont proposer aux enfants une multitude d'activités variées et adaptées aux différentes tranches d'âge. Ces animations s'inscrivent dans une démarche éducative visant à favoriser la vie en collectivité, l'autonomie et l'épanouissement. Au-delà des activités proposées, les animateurs visent à accompagner les enfants dans leur développement personnel et social. Ils constituent un espace bienveillant et sécurisant où chaque enfant à sa place dans le groupe en tant qu'individu.

Objectif ZOOM :
Encourager l'autonomie collective et individuelle au sein de l 'accueil.

Objectif opérationnels	Moyens	Évaluations
Actualiser les outils visuels et repères temporels	- Renouveler des supports concernant les règles de vie - Créer un planning goûters - Créer un planning vaisselle participatif - Créer un calendrier anniversaire - Créer un panneau de régulation autonome du bruit adapté à l'âge des enfants	- Combien d'outils créés ? Lesquels ? - Intérêts des enfants ? Des familles ? - Nombre d'enfants participants aux rituels mis en place ? - Nombre d'enfants qui se réfèrent aux divers affichages ? (Au moins 6 enfants) - Nombre d'enfants qui ont plus de repères au sien de l'accueil ? - Nombre d'enfants participants aux tâches ? (Au moins I2 enfants)
Développer les relations et renforcer la cohésion entre les différentes tranches d'âges	- Mise en place d'activités communes entre les groupes d'âge - Création de temps de partage et d'échanges : > mixité des tables lors du gouter > lecture d'histoire au plus petits par les grands	- Au moins I activité commune est réalisée par période ? Au moins 6 enfants participent à l'activité ? - Les enfants sont-ils en confiance ? vont-ils voir les grands d'eux même ? les grands vont-ils vers les petits ? combien de grands le font ? Y a-t-il des échanges réguliers ? si oui lesquels ? et à quelle fréquence ? - Les tables au goûter sont-elles mixtes ? et combien le sont ? Au moins I histoire/semaine est lu aux petits par les grands

II. PROJET PÉDAGOGIQUE

Objectif opérationnels	Moyens	Évaluations
Responsabiliser les enfants sur les tâches quotidiennes et leur donner plus d'autonomie	- Laisser participer les enfants aux taches lors du goûter (Débarrasser la table – nettoyer les tables – trier les déchets ...) - Autonomiser le matériels et les locaux de l'APS : > Je joue et je range > les enfants ont le matériel nécessaire à leur disposition >respect des différents pôles mis leur place (livres/coloriages/jeux de société/etc...)	- Un planning des tâches a été créé ? Au moins 6 enfants s'inscrivent volontairement aux tâches ? Combien d'enfants aident aux tâches sur une semaine ? - Est-ce que sur une semaine il a fallu demander aux enfants de ranger ? Les enfants n'ont pas besoin de nous demander du matériel ou de nous questionner sur où cela se trouve ? Moins de 4 enfants nous sollicitent par jour ? Les pôles sont bien rangés ? y a-t-il eu des mélanges ?

Nom du projet **Titre**	Le Monde du Livre : plongeons dans ce vaste monde !	

Finalité du projet	
	Donner aux enfants différents moyens de découvrir la lecture et ce qui l'entoure. Qu'ils gardent cette envie de vouloir lire et de s'enrichir en grandissant.

Objectif du projet	- Impliquer les enfants dans le projet - Eveiller leur curiosité et enrichir leur connaissance - Encourager l'envie de prendre un livre plutôt que d'être sur un écran - Favoriser les rencontres avec le monde extérieur (Bibliothèque de Fégréac) - Partager d'agréables moments conviviaux avec les enfants et leur familles

Description du projet (activités)	« La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté. » : citation de François MAURIAC La lecture est si grande et riche, pourquoi ne pas en profiter au maximum ? C'est le défi que nous nous sommes lancés avec les enfants. A travers la créativité, notre partenaire la bibliothèque et l'apprentissage, en sortirons-nous grandi/e/s de cette expérience ? Il ne reste plus qu'à le découvrir tous ensemble. **<u>Période 1 : Du 01 Septembre au 16 Octobre 2026 : « Le prologue »</u>** - Présentation de l'équipe d'Animation. - Présentation de l'organisation et fonctionnement de l'accueil. - Présentation des règles de vie de l'accueil et de la cour. - Remaniements des repères visuels - Présentation du thème et du fil rouge - Décoration de l'accueil **<u>Période 2 : Du 02 Novembre au 18 Décembre 2026 : « Les contes et légendes »</u>** - Atelier de lectures - Sapin en livre - Lecture de conte de Noël

	<u>Période 3 : Du 04 Janvier au 19 Février 2027 : « Un monde en couleurs »</u> - Concours de dessin - Activités avec différentes techniques d'illustrations **<u>Période 4 : Du 08 Mars au 23 Avril 2027 : « BD et Manga »</u>** - Création de planches de BD - Exposition des planches dans l'accueil **<u>Période 5 : 10 Mai au 02 Juillet 2027 : « L'épilogue »</u>** - Création d'un livre retraçant l'année - Créer une boite à idée - Mettre en place un affichage pour percevoir le ressenti des enfants sur l'année

Moyens mis en œuvre

Moyens **HUMAINS**

- Une équipe de 4 animateurs
- Les partenaires (médiathèque, ludothèque, école, mairie, association...)
- Les enfants et leur famille
- Intervenants extérieurs

Moyens **MATÉRIELS**

- Les locaux mis à disposition par les communes
- Le matériel pédagogique
- Bibliothèque de l'école et la salle de motricité
- Le matériel pédagogique et créatif
- Un ordinateur et une imprimante
- Des malles de jeux de sociétés

Moyens **FINANCIER**

- CAF / MSA
- Subventions
- Communes
- Familles

Moyens **EN COMMUNICATION**

- **Les animateurs formés et qualifiés** de la structure sont les porteurs du projet en lien direct avec leur direction.
- **Affichage des plannings d'activités** et des sorties (avec informations détaillées), des menus et goûters
- **Mailing** aux familles
- **Réseaux** Sociaux
- **Temps convivial** une fois par mois avec les familles «Le Café des Parents».

Bilan pédagogique

Des réunions d'équipe sont organisées avec les animateurs et la direction.

Ces réunions permettent de partager les expériences de chacun, de faire remonter les problématiques rencontrées afin d'y remédier rapidement mais également de faciliter la préparation des activités et anticiper les besoins en matériels pédagogiques.
Analyse des points forts (réussite d'un grand jeu, satisfaction des enfants et des familles pour une sortie proposée...)

III. ANNEXES

A. Organigramme

LA ROCHE
LE PLAISIR D'ACCUEILLIR

PRÉSIDENT·E

DIRECTEUR·TRICE

PÔLE ADMINISTRATIF
- Responsable administratif - Ressources humaines
- Responsable comptabilité
- Responsable communication

PÔLE ANIMATION
- Responsable enfance
- Responsable jeunesse
- Coordinatrice enfance-jeunesse

Pôle Patrimoine
- Responsable patrimoine
- 2 agents d'entretien

ENFANCE

AVESSAC
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices :
Matin : 1
Soir : 4

LA CITADELLE
PLESSÉ
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices :
Soir : 2

LE COUDRAY
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices :
Matin : 1
Soir : 1
TAP'S
Animateurs·trices : 2

LE DRESNY
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices :
Matin : 0
Soir : 1

FÉGRÉAC
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices :
Matin : 1
Soir : 2

MASSÉRAC
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 1

MIL'COULEURS
SAINT-NICOLAS-DE-REDON
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices :
Matin : 1
Soir : 2
LES MERCREDIS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 3

LA RONDE
PLESSÉ
APS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices :
Matin : 3
Soir : 4
TAP'S
Animateurs·trices : 4
LES MERCREDIS
Référents·tes : 1
Animateurs·trices : 4

JEUNESSE

5 COMMUNES
Animateurs·trices : 3

APS : accueils périscolaire

Scannez ce code QR pour accéder à nos réseaux sociaux, notre site et au portail famille.

B. Enquêtes de satisfaction

EVALUATION GOÛTER

DATE :

Le Goûter :	Je n'ai pas aimé	Observations :
Le thème de l'activité		
• Je n'ai pas aimé le goûter réalisé lors de l'activité cuisine		
Les sens		
• Le visuel		
• L'odorat		
• Le goût		
Le contenu		
• Le produit laitier		
• Le produit céréalier		
• Le fruit		
• Pas assez varié (toujours la même chose)		
La quantité		
• Je n'ai pas mangé à ma faim		
• J'aurai voulu en avoir d'autre		

J'ai adoré :

Ce que je souhaiterai :

RÉSULTATS

Nombre d'enfants participants :
Nombre d'enfants SATISFAITS : PEU SATISFAITS : INSATISFAITS :

EVALUATION ACTIVITE

DATE :

Nom de l'activité :	Je n'ai pas aimé	Observations :
Le thème de l'activité		
• Je n'ai pas aimé l'activité (sport, manuelle, cuisine..)		
• Il y a eu de la triche		
• Je n'aime pas jouer en équipe		
• J'aurai aimé participer plus longtemps à l'activité		
La durée de l'activité		
• L'activité a duré trop longtemps		
• Je n'ai pas eu assez de temps pour terminer		
• J'ai finis avant et je me suis ennuyé après		
Le déroulement		
• Je n'ai pas compris les consignes et on ne m'a pas aidé		
• J'ai rencontré des difficultés à réaliser l'activité		
• Je n'étais pas inspiré		
La finalité		
• Je ne suis pas content du résultat		
• Je n'ai pas aimé nettoyer et ranger l'activité		

J'ai adoré :

Ce que je souhaiterai :

RÉSULTATS

Nombre d'enfants participants :
Nombre d'enfants SATISFAITS : PEU SATISFAITS : INSATISFAITS :

EVALUATION AMBIANCE

DATE :

	Je n'ai pas aimé	Observations :
L'ambiance		
• Je n'avais pas envie de venir à l'accueil		
• Il y a trop de bruits		
• Je ne comprends pas les règles de vie		
• Il y a trop de règles de vie		
Les relations aux autres		
• Les enfants m'embêtent		
• Les enfants se moquent de moi		
• Les enfants me tapent		
• Les animateurs ne m'écoutent pas		
Je veux me sentir mieux		
• Les animateurs sont là pour moi		
• Je veux un câlin		

J'ai adoré :

Ce que je souhaiterai :

RÉSULTATS

Nombre d'enfants participants :
Nombre d'enfants SATISFAITS : PEU SATISFAITS : INSATISFAITS :